

UN O.A. EN BREF

Chapitre « **Quels sont les fondements
du commerce international et de l'internationalisation
de la production ?** »

JAP
2023-2024

OA 2 : Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits et fragmentation de la chaîne de valeur)

Proposition de fiche par les formateurs :
Mehdi CHOUABI, Emmanuel LEVET et Isabelle ROUX
Académie d'Aix-Marseille

Une aide utile pour traiter cet OA :

<https://campus-innovation-lycees.fr/quels-sont-les-fondements-du-commerce-international-et-de-l-internationalisation-de-la-production/>

Questionnements des concepteurs de la fiche

Les auteurs de la fiche explicitent ici toutes les questions qu'ils se sont posées pour traiter l'OA

Quels prérequis ?

Programme de Seconde : modèle, causalité, facteur capital, facteur travail, technologie

Programme de Première : demande, offre, concurrence, pouvoir de marché

Programme de Terminale : dotations factorielles, dotations technologiques, avantages comparatifs, spécialisation

Quelles définitions ?

Comment définir :

- la notion d'économie comparable
- la notion de différenciation des produits
- la notion de qualité des produits
- la notion de fragmentation de la chaîne de valeur

Faut-il utiliser et définir :

- la notion de goût pour la variété
- la notion d'échange intra-branche (horizontal et vertical)
- les notions de produits finis et produits semi-finis/intermédiaires
- la notion de compétitivité hors-prix

Faut-il remobiliser dans cet OA :

- la notion d'avantage comparatif
- la notion de spécialisation

Quels mécanismes ?

Comment la différenciation des produits explique-t-elle les échanges entre pays comparables ?
Faut-il s'appuyer sur la notion de dotations technologiques pour expliquer la différenciation des produits ?
Comment le goût des consommateurs pour la variété des produits explique-t-il la différenciation des produits ?
Pourquoi la fragmentation de la chaîne de valeur permet d'expliquer les échanges entre pays comparables ?
La fragmentation de la chaîne de valeur n'opère-t-elle qu'entre économies comparables ?

Fil conducteur de l'étude de l'objectif d'apprentissage

Durée approximative : 2/3 h

Les auteurs de la fiche explicitent ici le fil conducteur et les choix qu'ils ont opérés pour traiter l'OA

1^{ère} étape

Définir la notion d'économies comparables

Économies comparables : Économies qui possèdent des niveaux de vie proches.

2^{ème} étape

Définir les notions de différenciation des produits, de qualité des produits, de variété des produits, de différenciation verticale et de différenciation horizontale

Différenciation des produits :

Stratégie mise en œuvre par les firmes pour donner à leurs produits des caractéristiques que les produits des autres firmes n'ont pas. La différenciation peut porter sur la qualité ou la variété des produits.

Qualité des produits :

La qualité d'un produit renvoie à son positionnement de gamme.

Variété des produits

Des produits de même niveau de gamme sont demandés par les consommateurs en raison de leurs variétés (design, couleur, image de marque par exemple)

Différenciation verticale

La différenciation est dite verticale lorsqu'elle porte sur des niveaux différents de qualité des produits, c'est-à-dire sur des niveaux de gammes différents

Différenciation horizontale

La différenciation est dite horizontale lorsqu'elle porte sur des variétés différentes de produits de même niveau de qualité.

2^{ème} étape

Mécanisme : **expliquer pourquoi des économies comparables échangent des produits de qualités différentes**

Différence de dotation technologique (capital technologique et capital humain) / capacité à produire du haut de gamme / différence de qualités des produits / avantage comparatif / échanges commerciaux internationaux

Commentaires

- On choisira de ne pas citer le nom des auteurs associés à ce mécanisme explicatif : Michael Posner *International Trade and Technical Change* (1961) ou Raymond Vernon *International Investment and International Trade in the Product Cycle* (1966) ;

- La dotation technologique permet d'expliquer dans cet OA des avantages comparatifs qui ne sont pas liés à la productivité (c'est l'argument ricardien de l'OA1) mais à la capacité à produire du haut de gamme. Cet OA permet donc d'élargir la présentation des effets des dotations technologiques sur les avantages comparatifs des économies. Cela signifie donc que l'on **remobilisera la notion d'avantages comparatifs** dans le traitement de cet OA en montrant qu'ils ne découlent pas que de la compétitivité prix.

- il est possible de remobiliser **la notion de pouvoir de marché** (programme de Première) pour rendre compte de l'avantage comparatif qui découle d'une production haut de gamme : plus la qualité d'un produit est élevée, plus le pouvoir de marché du producteur est élevé, moins la concurrence se fait sur le prix

- Il est possible d'introduire la notion de **compétitivité hors-prix** : *capacité d'une économie à produire des biens et services dont l'avantage comparatif ne repose pas sur le prix mais sur ses caractéristiques propres* et de **compléter le mécanisme présenté ci-dessus** :

Dotation technologique (capital technologique et capital humain) / capacité à produire du haut de gamme / différence de qualités des produits / compétitivité hors-prix / avantage comparatif / échanges commerciaux entre économies comparables.

- Il est possible d'introduire la notion d'**échange intra-branche vertical** : *échange entre produits de même branche mais de niveaux de gamme différents* et de compléter **le mécanisme** :

Dotation technologique (capital technologique et capital humain) / capacité à produire du haut de gamme / différence de qualités des produits / compétitivité hors-prix / avantage comparatif / échanges commerciaux intra-branches verticaux entre économies comparables.

- Il faut noter que la prise en compte de l'échange intra-branche vertical (que l'on qualifie aussi de différenciation verticale) permet d'expliquer aussi bien les échanges entre économies comparables (la France et l'Allemagne possèdent des dotations technologiques différentes qui expliquent des échanges intra-branches comme les échanges de voitures de qualités différentes par exemple) que les échanges entre économies de niveaux de développement différents (les économies des pays développés possèdent des avantages technologiques qui leur permettent d'exporter des produits haut de gamme vers des économies moins développés qui ont un avantage comparatif sur du bas de gamme à bas coût de production) ; en ce sens, le mécanisme présenté, n'est pas propre aux échanges entre économies semblables.

- le classement en branche est conventionnel : plus la définition de la branche est fine, plus cela fait apparaître des échanges entre branches différentes (et donc de l'inter-branche).

- si la notion de pouvoir de marché a été mobilisée, il est alors possible de préciser que dans le positionnement de haut de gamme, les entreprises exportatrices ont un pouvoir de marché et la concurrence ne passe pas par les prix, tandis que dans le positionnement de bas et de moyen de gamme, les entreprises exportatrices n'ont pas de pouvoir de marché car la concurrence passe par les prix.

3^{ème} étape :

Mécanisme : ***expliquer pourquoi des économies comparables échangent des produits de même niveau de gamme***

Goût des consommateurs pour la variété de produits de même niveau de qualité / offre des producteurs pour ces produits / compétitivité hors-prix / avantage comparatif

Commentaires :

- Pour limiter la liste des essentiels à connaître par les élèves, nous faisons le choix de ne pas citer les auteurs associés à ce mécanisme : Staffan Linder *An Essay on Trade and Transformation* (1961) ou Bernard Lassudrie-Duchêne *La demande de différence et l'échange international* (1971)

- Il est possible d'introduire la notion d'**échanges intra-branches horizontaux**

Echanges intra-branches horizontaux : *échange de produits appartenant à la même branche et de même niveau de gamme, mais ayant des caractéristiques de variétés différentes* et de compléter le mécanisme présenté ci-dessus : Goût des consommateurs pour la variété de produits de même niveau de qualité / offre des producteurs pour ces produits / compétitivité hors-prix / avantage comparatif / échanges commerciaux intra-branches horizontaux

- il faut se poser la question de savoir **comment définir la notion de spécialisation (cf OA1)**. On peut avoir une lecture « extensive » de la notion de spécialisation en considérant que toute économie qui possède un avantage comparatif *se spécialise* dans une production et s'inscrit alors dans des échanges inter-branches ou intra-branches avec des économies partenaires, qui possèdent d'autres avantages comparatifs. On retrouve cette position dans le cours du Collège de France, page 17 : « *L'analyse des exportations de véhicules de la France et de l'Allemagne (...) fait ressortir que l'industrie automobile française est spécialisée sur le bas de gamme et le moyen de gamme ...* » où le terme de spécialisation est bien utilisé pour décrire des échanges intra-branches verticaux. On retrouve également ce point de vue dans l'article rédigé par Bernard Lassudrie-Duchêne et Deniz Ünal-Kesenc dans *Economie mondiale 2002* « ... ces nouvelles explications de l'échange international, aussi pertinentes soient-elles, permettent-elles d'échapper entièrement au schéma de l'avantage comparatif ? Nous ne le pensons pas, car la notion de pays « semblables » n'est qu'une approximation assez grossière. Il n'existe pas de pays sosie en échange international. Ce qu'on dénomme les échanges intrabranche de type vertical, c'est-à-dire des échanges de qualités différenciées de mêmes produits entre pays industrialisés, est compatible avec des différences internationales de qualité de la main-d'œuvre et de la technologie, qui constituent des déterminants ricardiens de l'avantage comparé. (...). Les échanges intra-industriels verticaux, témoignant d'une spécialisation qualitative des pays européens tombent dans le champ des avantages comparatifs [L. Fontagné, M. Freudenberg et N. Péridy, 1997] ». Mais, on peut aussi avoir une

lecture plus « restrictive » de la notion de spécialisation en considérant que la spécialisation ne renvoie qu'aux échanges inter-branches (*ie*, échanges de produits de branches différentes) et que cette notion n'est pas adaptée pour rendre compte des échanges intra-branches qui portent sur des produits de même branche ; cela peut se comprendre au regard de l'histoire des théories du commerce international qui pendant longtemps ont cherché à expliquer par la spécialisation des échanges entre économies différentes portant sur des produits différents. La définition de la notion de spécialisation est conventionnelle et elle dépend de la distinction que l'on établit entre les biens et services échangés : la distinction peut porter seulement sur des produits de branches différentes ou la distinction peut porter sur tout ce qui relève des avantages comparatifs (en termes de compétitivité-prix et de compétitivité hors-prix) mais le choix que l'on fait a des conséquences sur les traitements des questions de baccalauréat (cf la fiche sur les annales de sujets commentés). Cette remarque concerne également concernant la notion d'avantage comparatif (cf notre commentaire de l'étape 2).

4^{ème} étape :

Définir la notion de produits semi-finis/intermédiaires

Les produits semi-finis (ou intermédiaires) sont des produits qui sont utilisés pour fabriquer une partie d'un produit final.

Commentaire :

- On peut se demander s'il est nécessaire de définir la notion de produit fini et de préciser à chaque fois s'il s'agit d'un échange de produits finis ou de produits semi-finis. Nous ferons le choix de n'apporter la précision que lorsqu'il s'agit de produits semi-finis (ou intermédiaires).

Définir la notion de fragmentation de la chaîne de valeur

Fragmentation de la chaîne de valeur : la production d'un bien ou service est décomposée en plusieurs tâches qui ne sont plus réalisées par une seule et même entreprise mais par des entreprises différentes. Ces tâches vont de la conception à la commercialisation en passant par la production et l'assemblage.

5^{ème} étape :

Mécanisme : expliquer pourquoi la fragmentation de la chaîne de valeur conduit à des échanges entre économies comparables

Des économies comparables possèdent des dotations technologiques différentes / les avantages comparatifs portent sur des produits semi-finis qui appartiennent à la même branche / échange de produits semi-finis pour permettre la réalisation d'un produit fini / échanges (intra-branche) de produits semi-finis entre pays comparables.

Commentaires :

- Pour une illustration cf cours du collège de France, figure 2 p.20 (les 13 pays européens qui participent à la fabrication du lanceur Ariane).

- les échanges liés à la fragmentation de la chaîne de valeur ne concernent pas uniquement des économies comparables. Dans l'OA4, il s'agira d'élargir l'origine géographique des produits semi-finis aux économies émergentes notamment ; ces dernières possèdent des avantages comparatifs en termes de compétitivité-prix et exportent des produits semi-finis de bas de gamme.

- l'échange de produits semi-finis est classé dans l'échange intra-branche (ou intra-industriel) parce que les échanges de produits finis utilisés sont donc comptabilisés comme composants de la branche du produit fini qu'ils servent à réaliser (cf J.L.Mucchielli *La Mondialisation. Chocs et mesure*, 2008).

6^{ème} étape : évaluation formative

Schéma de synthèse de l'objectif d'apprentissage

